



MAIRIE D'HANGEST-EN-SANTERRE

1, bis rue du Souterrain

80134 HANGEST-EN-SANTERRE

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 Février 2022**

Nbre en exercice : 15

Nbre de présents : 11

Nbre de votants : 15

Date de convocation : 19 février 2022

Date d'affichage : 19 février 2022

L'An Deux Mil vingt-deux, le 24 février à 20h30, les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique et ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Patrick JUBERT, Maire.

Présents : MM. JUBERT-MAZINGUE- MERCIER-PARENT-DAMAY

Mesdames ROUSSEAU-BERTOUX-BENNEZON-DESARDILLIER-LE GAC-DESJARDINS

Excusés :

Monsieur DEMAISON Gérard donne pouvoir à Monsieur Patrick JUBERT

Monsieur BREUX Mathieu donne pouvoir à Monsieur Patrick JUBERT

Monsieur DURAND Philippe donne pouvoir à Monsieur Régis MERCIER

Madame COTTINET Brigitte donne pouvoir à Monsieur Olivier DAMAY

Madame BENNEZON Magalie est nommée secrétaire de séance

La loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 prolonge jusqu'au 31 juillet 2022 le régime de sortie de l'état d'urgence sanitaire, et elle rétablit, du 10 novembre 2021 au 31 juillet 2022, les mesures dérogatoires de fonctionnement des Conseils Municipaux, dont le quorum, fixé au tiers des présents et la possibilité pour un membre de disposer de deux procurations.

Monsieur le Maire propose de mettre à l'ordre du jour deux points supplémentaires, ce qui est approuvé par l'ensemble du Conseil Municipal :

- Ratios des taux de promotion
- Confirmer le spectacle de fin d'année pour Noël, et choisir le prestataire

Monsieur le Maire fait un retour sur le procès-verbal du 27 janvier 2022

Mr DAMAY rappelle qu'il avait été décidé qu'une pancarte mentionnant que la plateforme déchets était réservée aux hangestois et qu'y étaient exclus les artisans ; devaient être placée. Mr le Maire dit qu'il en reparlera en fin de conseil, en vue d'une proposition à faire, conformément à la réponse déjà transmise par messagerie dans la semaine.

Monsieur le Maire informe qu'à ce jour, 16 personnes sont inscrites pour la formation des D.A.E

Pas d'observation de la part des membres du conseil

Débat d'orientation budgétaire 2022

Mr le Maire précise qu'il ne s'agit que d'un budget de besoin et que tout ne pourra pas forcément être réalisé. Les travaux soumis à une demande de subvention ne seront engagés qu'après la confirmation de l'accord de celle-ci.

Investissements 2022

<u>Commission bâtiments</u> <ul style="list-style-type: none">- Mise au propre de deux classes- Achat détecteur de CO2- Mise en place vidéoprojecteur salle de réunion de la mairie	8800 € 900 € 4500 €
<u>Commission cimetière</u> <ul style="list-style-type: none">- Reprise des concessions	20 000 €
<u>Commission Ecole</u> <ul style="list-style-type: none">- Equipement de deux VPI + Tableau	4200 €
<u>Commission voirie</u> <ul style="list-style-type: none">- Création d'un giratoire au carrefour de la Poste- Modification carrefour rue d'Arvillers, rue de Davenescourt- Modification rue Charles, rue de Davenescourt- Rue de Moreuil	31 601 € 11 967 € 45 765.75 € 1657.50 €
<u>Commission Jeunesse et Sport</u> <ul style="list-style-type: none">- City stade, réhabilitation Tennis- Remplacement des buts au stade	118 000 € 5000 €
<u>Commission fêtes et cérémonies</u> <ul style="list-style-type: none">- Illuminations de Noël	2 900 €

Valider les propositions d'investissements 2022 (DOB)

Monsieur le Maire, invite chaque adjoint à présenter ses projets d'investissements pour le Budget Primitif 2022.

- **Commission bâtiment**

Mr Rodrigue MAZINGUE prend la parole et revient sur les dépenses prévues.

Suite à la commission Bâtiment, il a été prévu une remise au propre de 2 classes, la construction de meubles, l'éclairage, la peinture, et installation de plaques murales. Nous sommes actuellement en attente de réception des détecteurs de CO2 pour les classes.

Monsieur MAZINGUE, s'est renseigné pour investir dans un vidéoprojecteur dans la salle de la Mairie, qui facilitera les échanges lors de réunions.

- **Commission cimetière**

Concernant les reprises de concessions, la commission cimetière souhaite faire travailler une entreprise locale, l'entreprise DUBOSQUEILLE pour la création de l'ossuaire, le revêtement granit ainsi que le démontage de 2 monuments existants. Concernant l'intervention sur les 45 tombes « pleine terre », 2 monuments, la mise à jour des plans, le registre de l'ossuaire, la commission a proposé de choisir la société ELABOR :

- -ETS DUBOSQUEILLE : 5670.00 euros HT – 6804.00 euros TTC
- -Société ELABOR : 19839.00 euros HT – 23806.80 euros TTC

- **Commission Ecole**

Suite à la commission Ecole, il a été émis le vœux d'équiper deux classes de VPI pour un montant de 4200.00 euros HT.

- **Commission Jeunesse et Sport**

Concernant le projet du City Stade, le budget prévu est de 118 000 euros HT. Une subvention du département de 39200 euros et de la région pour un montant de 29118 euros sont attendues.

Madame ROUSSEAU nous évoque le fait de prévoir le changement des buts au stade à hauteur de 5000.00 euros.

- **Commission voirie**

Mr Régis MERCIER prend la parole et revient sur les dépenses prévues.

-Création d'un carrefour rue d'Arvillers et rue de Davenescourt : 11 967.00 euros HT

-Création d'un giratoire au carrefour de la poste et la RD 441 : 31 601.00 euros HT

-Modification du carrefour rue Charles et rue de Davenescourt : 45765.75 euros HT

-Rue de Moreuil, en sens un unique : 1657.50 euros HT

Concernant le problème des places de parking situées au niveau de la pharmacie, Monsieur MERCIER propose d'acheter 6 butées : 500 euros HT

- **Fêtes et cérémonies**

Mme Géraldine DESARDILLIER propose de prévoir un budget de 2900.00 euros HT pour l'achat d'illuminations de Noël.

Choisir les entreprises des concessions abandonnées et la création d'un ossuaire au cimetière

Suite à la réunion Commission Cimetière, les membres proposent aux élus de travailler avec deux sociétés. L'entreprise DUBOSQUEILLE et la société ELABOR pour le partage des travaux.

-L'entreprise DUBOSQUEILLE, pour la création de l'ossuaire, le revêtement granit ainsi que le démontage de 2 monuments existants.

-La société ELABOR, concernant l'intervention sur les 45 tombes « pleine terre », 2 monuments, la mise à jour des plans, le registre de l'ossuaire.

Après échanges de vues et en avoir délibéré, les élus valident, à l'unanimité.

Autoriser le Maire à faire une proposition d'achat de la parcelle AC-32 pour le projet de la maison Ages et Vies

Monsieur le Maire, fait part aux élus de l'avancement du dossier, il demande aux membres du conseil leur accord pour faire une proposition auprès du notaire dès que la situation le permettra.

Après échanges de vues et en avoir délibéré, les élus valident, à l'unanimité.

Délibérer pour réviser éventuellement les tarifs pour la location des salles municipales

Monsieur le Maire fait un tour de table afin de connaître l'avis de chaque conseiller sur le maintien ou la révision des tarifs de la location des salles municipales.

Après échanges de vues et en avoir délibéré, les élus valident le maintien des tarifs de location des salles municipales à l'unanimité.

Délibérer pour accepter l'adhésion de la ville d'Albert à la FDE 80

Madame Frédérique ROUSSEAU nous fait part du souhait que la ville d'Albert s'adhère à la FDE 80. Il appartient aux communes et EPCI adhérents de se prononcer sur cette adhésion.

Après échanges de vues et en avoir délibéré, 3 Pour, 3 abstentions et 9 contre

Proposer un atelier floral à la population le 23 avril 2022

Lors de la dernière commission Fêtes et cérémonies, il a été proposé de mettre en place un atelier floral courant avril, afin que la population puisse se rassembler et passer un agréable moment.

Madame DESARDILLIER, indique aux membres du Conseil le tarif :

- 10 euros les 3 plants sans jardinière
- 15 euros les 3 plants avec jardinière

Elle précise que les personnes peuvent venir avec leur propre jardinière, et indique que si la personne souhaite 6 plants alors le prix sera multiplié par 2...

Après échanges de vues et en avoir délibéré, les élus valident, à l'unanimité.

Ratio taux de promotion

Mme ROUSSEAU Frédérique prend la parole, et explique que cette année le Centre de Gestion de la Somme propose à la commune l'avancement de grade de 3 agents. Elle demande aux élus de proposer ces trois agents au Comité technique du centre de gestion. Après retour du comité technique, la commission personnel sera réunie et l'accord de la promotion sera prise lors d'une future réunion de conseil.

Après échanges de vues et en avoir délibéré, les élus valident, à l'unanimité de proposer les 3 membres au Comité technique.

Valider le spectacle de fin d'année

La commission demande de valider la même somme que l'an passé soit 760 euros TTC pour 2 spectacles.

Mme RIOU, propose deux spectacles « Mélo & Tempo » et « Enchanté » sur le thème de la musique.

Après échanges de vues et en avoir délibéré, les élus valident, à l'unanimité.

Questions diverses

Monsieur le Maire, confirme que suite à la troisième réunion sur site le lundi 21 février avec Valéco et les riverains, concernant le chantier des Eoliennes, la validation de l'implantation du chemin de la Sablière a été validée par l'ensemble des riverains, dans son implantation existante. Le calendrier des travaux a été confirmé comme suit :

- Les travaux ont commencé, décapage, fouilles, traitement à la chaux des plateformes
- Semaine 9 : travaux sur le chemin du Tour de Ville, réalisation des enrobés
- Semaine 10 : réalisation de l'élargissement chemin de la sablière
- Fin mars : travaux de préparation de génie civil (ferraillage...)
- Fin avril : chemins terminés pour que les toupies de béton puissent passer
- juillet/aout : livraison des mats et des pales
- septembre : élévation des éoliennes
- mise en service en fin d'année

-Le Conseil décline la demande de participation aux frais de scolarité des élèves d'Hangest en Santerre scolarisés au collège privé Saint Vincent de Montdidier.

- La commune a fait appel en urgence à Mme MAZINGUE Vinciane pour palier à l'absence pour maladie de 2 personnels du service périscolaire.

- Suite à la Commission Appel d'offre du jeudi 17 février 2022 à Berteaucourt Les Thennes, c'est la société EVIA qui a été retenue concernant l'appel d'offre « Maîtrise d'œuvre travaux de voirie » pour le groupement de Communes de la CCALN.

-Nous avons reçu de l'ARS, le bulletin d'analyse de l'eau potable sur notre commune, résultat conforme à la réglementation.

-La commune de Le Quesnel va proposer chaque vendredi soir un mini marché local de 18h à 20h. La commune nous demande de le communiquer sur le site de notre commune. Le conseil municipal accepte.

- Mr le Maire demande à programmer une commission fleurissement pour présenter la proposition de convention environnementale avec Valéco et pour échanger sur le panneau pour la plateforme déchets verts, ainsi que l'éventuel arrêté qui l'accompagnera.

-Vandalisme au terrain de foot : Mr le Maire a déposé une plainte auprès de la gendarmerie. Il précise aussi que des arbres ont été déracinés dans la commune et un habitant a été agressé physiquement.

- Mr DAMAY demande si Mr le Maire parraine un candidat aux présidentielles. Celui-ci explique que pour le moment, il ne s'est pas positionné.

Fin de séance 22h30

Prochaine réunion de conseil le 7 avril 2022